

N/REF : 30/05/2025 16H06 C:024888 I:34662

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

V/Email reçu le Vendredi 30/05/2025 à 16H06

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : MOULIN
28 RUE JEAN MOULIN
38130 ECHIROLLES

Fontaine, le 02 Juin 2025

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence

LOCALISATION : ALLEE 28 MOULIN - M.LANGUENNOU 06 71 76 47 14

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE DES ECOULEMENTS D'EAUX USEES

Donneur d'ordre : M. GUIBERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage électromécanique avec matériel type K 50.

LE 30/05/2025 A 19H30 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR
LANGUENNOU.

DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE L'EVACUATION EAUX USEES SOUS L'EVIER.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 02/06/25 à 17H29 M. C. BARUT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Débouchage/pompage <= 2H00	1	496,79	496,79

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5060014

TOTAL H.T.	496,79
T.V.A. a 10,00%	49,67
TOTAL T.T.C.En EURO	546,46

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN